



# Master Conseiller de clientèle professionnelle

## Formation en alternance

### PERSONNES CONCERNÉES

Titulaires d'une première année de Master en Droit, en AES, en Gestion, en Économie ou d'un diplôme équivalent. Les personnes titulaires d'un diplôme de niveau inférieur mais ayant de l'expérience professionnelle peuvent faire une démarche de Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

### PRÉ-REQUIS

Aptitudes personnelles liées à celles d'un manager (dynamisme, organisation, ouverture ...) ; Facilité d'adaptation (travaux en groupe, séminaires ...) ; Vif intérêt pour le secteur bancaire, fibre commerciale.

### COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Faire une analyse financière de son client professionnel ainsi que de sa situation personnelle
- > Analyser le risque financier qu'il fait encourir à son établissement
- > Avoir des compétences dans les domaines du droit et de la fiscalité applicables à ses clients
- > Prospecter et développer une clientèle professionnelle
- > Développer une relation de confiance avec sa clientèle professionnelle
- > Ecouter et anticiper les besoins de ses clients professionnels, leur apporter des solutions adaptées
- > Maîtriser les outils bancaires et conseiller au mieux les clients professionnels

### PROGRAMME

#### UE 1 : GESTION ET ÉCONOMIE BANCAIRES

Économie monétaire et bancaire ; Système bancaire et financier ; Stratégie marketing ; Droit fiscal

#### UE 2 : MARCHÉS DE CAPITAUX ET ANGLAIS DES AFFAIRES

Anglais des affaires ; Bourse et marché actions ; Mathématiques financières et gestion obligataire

#### UE 3 : ENVIRONNEMENT DU CONSEILLER DE CLIENTÈLE DE PROFESSIONNELS ET L'ENTRÉE EN RELATION

Le marché des professionnels, le métier de conseiller de clientèle de professionnels ; Caractéristiques juridiques, sociales et fiscales du professionnel ; Les risques économiques, commerciaux et humains du professionnel ; Journée transverse

#### UE 4 : LES BESOINS FONDAMENTAUX DU PROFESSIONNEL

L'ouverture de compte, les produits et services attachés au compte, l'assurance ; Analyse financière de l'entreprise ; Les réponses aux besoins de financement des professionnels ; Mise en application par traitements de situations professionnelles types

#### UE 5 : BANQUE ET ENTREPRISE

Analyse financière / opération haut de bilan ; Principes d'évaluation ; Investissement / financement et gestion de trésorerie

#### UE 6 : PILOTAGE D'UN PORTEFEUILLE CLIENT

Suivi des risques du professionnel au quotidien ; Maîtriser les conditions consenties au client et la rentabilité d'une relation, Gestion et développement d'un portefeuille de clients ; Pass omnicanal

#### UE 7 : L'APPROCHE PATRIMONIALE DU PROFESSIONNEL

Les besoins privés du professionnel, lien entre patrimoine privé et patrimoine professionnel ; La gestion patrimoniale et la préparation de la retraite

#### UE 8 : VALIDATION DES CONNAISSANCES PRATIQUES

Validation des connaissances pratiques ; Méthodologie de la recherche ; Soutenance de mémoire

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation se déroule en alternance (2 semaines en banque, 2 semaines en formation Université/CFPB).

Les intervenants sont des universitaires et des professionnels du domaine et la formation allie enseignements théoriques et pratiques.

### RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Abdelkader MATMOUR, enseignant à la Faculté de Sciences Économiques et de Gestion, Université de Strasbourg.

#### DIPLÔME D'ÉTAT

**Durée : 681 heures**

**En 2019/20**

Référence : CSR19-0280A  
du 09 septembre 2019  
au 31 juillet 2020

#### Tarif

9236.5 € Tarif 2018-2019

#### Lieu

Faculté des Sciences  
Economiques et de Gestion  
61 Avenue de la Forêt Noire  
Université de Strasbourg  
67085 Strasbourg Cedex

#### Renseignements et inscriptions

Catherine Schiermeyer  
Tél : 03 68 85 49 92  
Sauf le vendredi après-midi  
Fax : 03 68 85 49 29  
c.schiermeyer@unistra.fr

#### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires.

La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.